

<p style="text-align: center;">PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 9 MARS 2020</p>

Début : 17h

Fin : 18h15

PJ: Tableau synthétique des projets en cours dans notre école

Présents :

- Mme JULLIEN Laure, DGA à la mairie de Manosque
- Mme CAUCHEBRAIS Alice, chef du service éducation
- M. VEZON Ludovic, référent périscolaire
- Mme MAURICE Marie-Line, directrice
- Mme BOXBERGER Emmanuelle, Mme MICHEL Céline, Mme JONES Cécile, Mme ORSI Muriel, Mme VEYRET Cindy, M. GUILLAUMIN Mathieu, Mme FABRE-GUYODO Corinne, Mme TORRES Valérie, Mme POMPON Lucie, Mme FOURNIE Anne, Mme VIDAL Léa, Mme TREZZINI Florence, Mme LAITHIER Tanja, Mme LECINA Marjorie, enseignants
- Mme REDON Isabelle, Mme SAMPIERI Céline, Mme NIA Aziza, Mme BERNAL Stéphanie, Mme BAYLE-DEBAECKE Aurélie, Mme CHRIRAA Drissia, Mme POURCHIER Camille, représentants de parents d'élèves

Absents excusés :

- M. SIREIX Jérôme, Inspecteur de l'Education nationale
- Mme COLOMBERO Josette, adjointe Éducation
- Mme HILLAIRET Aurore, M. AGNEL Romain, Mme VALENZA Virginie, Mme DALLIER Aurélie, Mme PAHISA Angélique, Mme FERRY Dunja, M. MOUYON David, parents délégués
- M. KHDYIJ Mohammed, enseignant ELCO
- Mme DALIGAUD Christine, psychologue scolaire
- Mmes BARCELO Agnès et CHAVIGNOT Isabelle, enseignantes spécialisées

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du premier trimestre

Le procès verbal du conseil d'école du 1er trimestre du 14 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité. Certains parents rapportent qu'ils ne sont pas arrivés à ouvrir le document envoyé par mail.

2. Temps périscolaires : sécurité et sérénité

Les parents d'élèves élus rapportent un manque de sérénité sur les temps périscolaires. En effet, le nombre d'enfants est important et le préau ne peut plus être utilisé cette année à cause des travaux.

Mme Cauchebrais souligne que le taux d'encadrement réglementaire est respecté, qu'une nouvelle embauche a eu lieu pour parer aux éventuelles absences.

Pour réfléchir collectivement, une rencontre entre parents élus, mairie et école a eu lieu le lundi 3 mars. Le temps du goûter a été retravaillé. Les consignes de comportement seront ciblées sur le seul groupe d'élèves concerné. L'ajout d'un sabot au portail a été demandé pour sécuriser cette entrée.

La ville va mettre à disposition des équipes d'animation des talkie-walkie. En cantine, un dispositif visuel de mesure du bruit va être testé.

Les parents d'élèves remarquent qu'il n'y a pas d'issues de secours au niveau des locaux du périscolaire **en cas d'intrusion**. Mme Cauchebrais se charge de demander à nouveau l'avis d'un expert à ce sujet.

3. Préparation de la rentrée 2020

Niveaux	Effectifs à ce jour (sans tenir compte des maintiens éventuels, des départs et arrivées)	Répartition
CP	45	4 CP à 11-12
CE1	45	4 CE1 à 11-12
CE2	46	2 CE2 à 23?
CM1	50	2 CM1 à 25?
CM2	56	2 CM2 à 28?
Total	242	

La répartition des effectifs de CE2, CM1, CM2 sera décidée lors d'un conseil des maitres; deux CM2 à 28 élèves ne semblant pas être une solution acceptable.

Les parents soulignent que nos CE2-CM seront à une moyenne de 25,3 par classe. Ce qui semble beaucoup pour des effectifs en REP. La question sera posée à Mr Sireix, inspecteur de l'éducation nationale.

Les classes de CP poursuivront leur travail sur le modèle de cette année scolaire (en EDIL).

Les classes de CE1 dédoublées entreront à leur tour dans ce dispositif. Ce sont les binômes Mmes Fabre-Guyodo/Trezzini et M. Guillaumin/Mme Pompon qui y travailleront.

Les admissions des nouveaux CP et des nouveaux élèves auront lieu les **jeudis 14 mai, 28 mai et 4 juin de 8h45 à 18h**. Une réunion d'information à destination des nouveaux parents aura lieu le **mardi 9 juin à 17h** en présence de la conseillère pédagogique en langue vivante et de l'Inspectrice de l'éducation nationale qui porte la casquette des langues au niveau départemental : Mme Lafeber.

4. Travaux

Trois vidéo-projecteurs manquants ont été installés au mois de décembre. Toutes les salles de classe sont maintenant équipées.

Les travaux ont repris sous le préau. La livraison n'est pas retardée et devrait avoir lieu fin juin. Les services municipaux et l'école ont commencé à travailler sur l'occupation et l'ameublement des nouveaux locaux. Le RASED ne souhaite pas occuper les espaces prévus, car trop petits. Un des locaux laissé vide pourrait alors servir de salle de réunion. Les salles devraient être équipées début juillet pour que la commission de sécurité valide fin juillet.

L'équipe enseignante rappelle qu'il n'y a pas de savon dans les toilettes du deuxième étage.

Les parents d'élève questionnent sur le respect des normes d'hygiène. Ils demandent des feuilles de papier à usage unique pour remplacer la serviette en tissu pour le lavage des mains dans les toilettes. La demande est en cours coté mairie (budget et test).

Les parents d'élèves demandent également d'installer un distributeur de gel hydro-alcoolique à l'entrée de la cantine.

5. Organisation des stages de remise à niveau

Dans l'attente de l'annonce officielle des stages de remise à niveau à destination des CM en difficulté choisis par leur enseignante et dont les parents ont donné leur accord (3 heures chaque jour, durant une semaine) notre école se positionne pour en organiser au mois d'avril et en août.

Les parents d'élèves demandent pourquoi le dispositif "Coup de pouce" en faveur des CP n'est pas mis en place à l'école de la Luquèce. Cette demande rencontre l'appui des enseignants. Parents et enseignants étant d'accord, la mairie peut envisager de proposer ce dispositif l'année prochaine.

6. Projets d'école

Un tableau synthétique présentant les différents projets en cours dans notre école est fourni en pièce jointe.

A noter:

La liaison GS-CP sera organisée. Une réunion avec les enseignantes de maternelle est à venir.

Le samedi 17 mai, une journée de porte ouverte est organisée au collège Giono.

A priori, à ce jour, il n'y a pas de restriction concernant les Olympiades du 30 mars.

Commentaires apportés à ce tableau synthétique lors du conseil d'école:

„Pendant certaines absences d'enseignants ou sorties de certaines classes, les CM1 des classes de CE2/CM1 ont pu ponctuellement partager le temps de récréation avec d'autres CM1 et CM2. Les parents d'élèves remercient l'équipe enseignante d'avoir pris en considération les observations faites à ce titre au dernier conseil d'école. Ils demandent de temps en temps dans la mesure du possible de favoriser ces aménagements.“

-> Comme nous l'avions indiqué lors du premier conseil d'école, ces changements ne se feront qu'à la marge. En fonction des sorties et projets bouleversants l'emploi du temps des classes.

„Des parents des classes de CE2/CM1 ne décolèrent pas concernant la suppression des cours de natation pour les CE2 car il semblerait que les CE2 des Combes et de l'école internationale aient pu en bénéficier.“

-> Mme Maurice a interrogé l'équipe de circonscription à ce sujet. Les Combes ont organisé leurs créneaux pour que les CE2 aillent à la piscine. Ceci est vrai. A l'école internationale, les GS, CP et CM2 se sont rendus à la piscine. Pas les autres niveaux, de manière sûre. De plus, il faut savoir que le nouveau projet de piscine est intercommunal ce qui signifie qu'elle sera ouverte à Villeneuve, Volx, etc... ce qui va réduire considérablement les plages horaires dédiées à chaque école...

„Il y a un fossé entre les devoirs demandés au collège et ceux demandés en élémentaire. Les élèves coulent, en arrivant en 6e.“

--> Cette information pourra faire l'objet d'une réflexion en conseil de cycle 3 et en liaison école collège.

Les enseignants de l'école élémentaire n'ont pas le droit de donner des devoirs écrits mais nous demanderons conseil à Mr Sireix, inspecteur de l'éducation nationale.

7. Activités de l'APEL

„L'APEL propose de mettre en cartons les livres de la bibliothèque de la maternelle placée dans l'algeco du périscolaire car les classes ne s'y rendent plus à cause des travaux et pour éviter qu'ils ne s'abîment.“

--> Cette proposition recueille notre assentiment. L'école maternelle sera décisionnaire.

Les ventes de gâteaux se poursuivent au rythme d'une par période.

Les parents d'élève souhaitent faire une vente de gâteaux avant les vacances de Pâques (vendredi 3 avril avec les CE1). Pour financer les projets de l'APEL en lien avec ceux de notre école.

Calendrier prévisionnel des actions :

mardi 10 mars : de 20h à 22 h: nuit de la lecture en salle des maîtres

7 avril à 18h15 : réunion de préparation de la kermesse de fin d'année.

avril 2020 : soirée jeux de plateau coop (en lien avec le travail fait dans les classes avec l'OCCE)

vendredi 19 juin : soirée kermesse

juin 2020 : goûter offert à tous les élèves pour communiquer les résultats des comités de lecture et remise d'un livre à chaque CM2 (offert par l'APEL). Il sera possible d'inclure les CP au goûter de fin d'année.

8. Bilan financier intermédiaire de la coopérative

	Entrées	Dépenses	Solde
Solde au 14.11.2019			3058,73
Co-financement des interventions yoga		820	
Semaine du goût		76,2	
Halloween		18	
Fêtes de fin d'année		119,8	
Budget délégués (jeux salle de temps calme, récréation)		111,6	
Projet alimentation		53,73	
Achats de matériel pédagogique		192,72	
Envoi de lettres recommandées		10,66	
Bénéfice photos de classe	1632,5		
Solde au 09.03.2020			3288,52

Pour mémoire, la vente de photos de classe avait rapporté à la coopérative scolaire en 2018-2019, 1366€.

Les parents d'élève aimeraient que les élèves de CM2 puissent faire un voyage de fin d'année. L'équipe enseignante rappelle qu'un voyage s'organise longtemps à l'avance et coûte très cher. Un projet d'une journée en fin d'année scolaire, pour tous les élèves, peut être étudié, toutefois.

La présidente, Mme MAURICE

La secrétaire, Mme TREZZINI

